

### HORAIRES :

Ouverture de la mairie au public : lundi 13h-16h ; mardi 9h-12h et 13h30-17h ; jeudi 9h-12h et 14h-18h.

Permanence des élus : mardi 14h30-16h ; jeudi 10h-11h.

En raison des congés d'été, la mairie sera fermée au public du 13 au 31 août. Numéro de permanence au cours de cette période : 06 27 13 55 84.

**SITE :** <http://www.saint-etienne-de-serre.fr> **TEL :** 04 75 65 44 79 **COURRIEL :** [mairie.stetienne.deserre@wanadoo.fr](mailto:mairie.stetienne.deserre@wanadoo.fr)

## Le Mot du Maire

*Après plusieurs mois d'interruption en raison d'une surcharge de travail de l'équipe municipale, la publication du Serrous infos redémarre. Ce numéro vous présente les évènements, activités et chantiers marquants, récents et à venir, de notre commune.*

*L'été est une période propice aux rencontres et j'espère que vous serez nombreux à venir partager les moments conviviaux, festifs et ludiques qui s'annoncent !*

*Nathalie Malet-Torres*

## LA VIE DE L'ECOLE

Le 14 juin, les enfants se rendront à Saint-Péray pour assister au festival « Enfance de l'Art » à Saint-Péray. Le 25 juin, toute l'école partira en randonnée au site de La Fare pour une journée organisée avec le Conservatoire des espaces naturels. Les enfants participeront à plusieurs ateliers orientés sur la découverte et la compréhension du milieu naturel.

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le 14 mai. Un bilan très positif de l'année en cours a été dressé. La prochaine année scolaire (rentrée : le 3 septembre) verra la poursuite de l'équipe actuelle (enseignantes et ATSEM). L'effectif sera de 27 élèves, soit un de plus que cette année ; compte tenu des naissances récentes et annoncées, cet effectif devrait être maintenu durant les deux ou trois prochaines années ; c'est une bonne nouvelle pour l'école et pour toute la commune !

Lors de la réunion du conseil municipal du 24 mai, les représentants des élèves sont venus présenter leurs propositions d'amélioration concernant l'espace de jeux communal et le groupe scolaire. Madame le maire a accueilli les enfants avec un mot de bienvenue, puis les a félicité pour la pertinence et la maturité de leurs propositions. Toute l'équipe municipale a salué l'investissement des jeunes citoyens dans la construction de la politique communale.



## LE SERVICE DE L'EAU

Le 29 mars, à partir des propositions formulées par une commission composée d'élus et d'autres habitants de la commune, le Conseil municipal a décidé de modifier les tarifs du service communal de l'eau. A compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain, il n'y aura plus qu'un seul abonnement (6 euros par mois) tandis que le prix de base du m<sup>3</sup> passera de 0,96€ à 1,20€. Ces changements visent à parvenir, en 2020, à un budget équilibré dans lequel les recettes couvriront l'ensemble des dépenses : entretien du réseau, charges de personnel, remboursement des emprunts... Cette évolution des tarifs, et leurs motifs, ont été présentés lors d'une réunion publique le 19 mai. Les mêmes informations seront communiquées à l'ensemble des abonnés lors de l'envoi de la prochaine facture (début juillet).

Le Conseil municipal du 24 mai a choisi l'entreprise qui va réaliser, à la fin du mois de juin, le forage exploratoire sur le site des Peyrous. Si ce forage confirme la présence d'une eau de qualité en quantité suffisante, une installation définitive sera mise en place et le réseau d'adduction desservant les secteurs du Chier et du Sablas sera complété (remplacement de certaines sections, création d'un tronçon entre le forage et le réseau actuel). Ces travaux, indispensables pour fournir toute l'année une eau de bonne qualité (ce qui n'est pas le cas actuellement au Sablas), représenteront un investissement d'un montant important (environ 300.000 euros).

## LA VOIRIE

Dominique Issartel, employé communal, vient de réaliser le curage des fossés des routes communales. Actuellement, il effectue une première coupe de l'herbe à l'aide d'une débroussailleuse à chenillettes achetée par la commune en 2017. Pour les talus non accessibles avec la débroussailleuse, un prestataire passe avec une épareuse sur toutes les routes de la commune à partir du 5 juin.

Toujours en juin, l'entreprise « Les goudronneurs ardéchois » effectuera, comme chaque année, les travaux d'entretien ou réfection de la chaussée des routes communales.

L'adressage de toutes les maisons de la commune est terminé. Les panneaux indiquant les noms des voies sont posés. Un tour de l'ensemble des hameaux sera effectué prochainement pour procéder à quelques ajustements dans l'emplacement des panneaux. Les habitants qui n'ont pas encore récupéré les plaques portant le numéro de leur maison sont invités à passer en mairie.

## PATRIMOINE COMMUNAL

**Le pont de la Valette** est un grand pont de pierre (12 m de flèche) qui relie les deux rives de la vallée de l'Auzène à 4 km en amont du Moulinon. Maillon manquant sur le chemin piétonnier « de la Valette à Privas », cet ouvrage emblématique de la vallée de l'Auzène est aujourd'hui menacé d'écroulement. Afin de financer les travaux de restauration, une souscription est lancée sous l'égide de la Fondation du patrimoine en collaboration avec l'association locale PPAM, le Conseil départemental et les deux communes concernées : Saint-Etienne de Serre et Saint-Sauveur de Montagut. Les dons (ouvrant



droit à réduction d'impôts) peuvent être effectués en ligne sur le site : <http://www.fondation-patrimoine.org/59098> Une balade découverte du site est organisée le 14 juillet (voir la rubrique « agenda »).



Le 28 avril, l'artiste Olivier Burel (dit « OGREoner ») a réalisé une **fresque murale** sur la façade de la salle des fêtes. Cette œuvre de *Street Art* (Art de rue) a été financée par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) dans le cadre de la convention « Education aux arts et à la culture tout au long de la vie ». Olivier Burel est un artiste de renommée internationale. Il lui était demandé de créer une fresque s'inspirant du lieu et du paysage et qui ne soit pas choquante pour ceux qui utilisent la salle des fêtes tout au long de l'année. Le contrat a été rempli. Quelques jours auparavant, les enfants de l'école ont été initiés et sensibilisés au *Street Art* par Céline Jouty, enseignante en arts plastiques.



## CCAS

Le repas annuel organisé par le CCAS à l'attention des aînés de la commune a eu lieu le 26 mai. Une cinquantaine de convives se sont retrouvés dans une ambiance très conviviale pour partager un excellent repas préparé par la boucherie Bolomey et servi par les bénévoles du CCAS et des élus municipaux. Tous les participants à ce repas ont eu une pensée amicale pour toutes celles et tous ceux qui auraient souhaité venir et qui en ont été empêché.

## LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Depuis quelques mois, Christine ABBOUD a la gentillesse de prendre en charge bénévolement l'animation du site : [www.saint-etienne-de-serre.fr](http://www.saint-etienne-de-serre.fr)

Ce site présente des informations concernant en premier lieu la commune et, au-delà, certains événements et services du territoire. Sur le site, vous trouverez un formulaire de contact pour nous envoyer les informations, les annonces, les textes et les photos que vous souhaiteriez voir diffuser. Vous pouvez aussi utiliser l'adresse mail suivante : [stetiennedeserre@gmail.com](mailto:stetiennedeserre@gmail.com)

## A VOS AGENDAS ! Les évènements de juin, juillet et août

- **8, 9 et 10 juin : Festival Dare D'Art** à Cintenat. Théâtre, cirque, concerts, ateliers et jeux. Tout le programme sur le site de la Compagnie des Chimères : <https://daredart.frama.site>
- **16 juin, à 19h** (halle communale) : **Soupe solidaire organisé par l'Eau Vive** pour financer la cantine de l'école d'Amboditavolo, à Madagascar. Renseignements et inscriptions : 06 50 33 63 71.
- **21 juin : Passage de l'Ardéchoise.** Animation et stand d'accueil à côté de la mairie. Le comité des fêtes a besoin de bénévoles pour faire de cette journée une réussite. Contact : Tiphaine Barnes – 06 41 35 59 38.
- **29 juin :**
  - **18h – Spectacle de fin d'année de l'école**
  - **19h30 – Feux de la Saint-Jean** (halle communale). Le Comité des fêtes proposera grillades et boissons (participation : 2€ par personne). Chacun est invité à apporter une entrée ou un dessert.
- **30 juin, 14h** (halle communale) : **Atelier « fabriquer des refuges utiles au jardin »**. Organisé en partenariat avec l'association Naturama et la commune d'Albon, dans le prolongement de l'action « Mon jardin sans pesticides ». Ouvert à tout public, gratuit. Renseignements auprès d'Eyrieux au Clair (04 75 29 44 18). **Deuxième atelier à Albon le 7 juillet à 14h** sur le thème « fabriquer purins et décoctions ».
- **14 juillet, à partir de 9h : balade découverte du Pont de la Valette** et présentation du projet de restauration de cet ouvrage (voir, ci-dessus, rubrique « patrimoine »).
- **28 et 29 juillet : Fête du village.** Soirée pizza et concert le 28 juillet. Crique géante le 29 juillet au soir, suivi du traditionnel feu d'artifice. Le programme détaillé sera diffusé prochainement par le Comité des Fêtes.
- **Du 2 au 8 août : Festival « Les Musicales au Fival »**. Programme détaillé disponible prochainement sur le site : <https://www.musicalesaufival.fr/>